

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2020

Salles des fêtes

Etaient présents les conseillers municipaux suivant : ALBERT Adeline, BERTIN Monique, BORDIER Renaud, BROTTIER Arnaud, CLEMENT Guillaume, DOLIN Anne, FERGEAU Paquita, FICHET Stéphane, GALLARD David, NEVEU Linda, PAITRAULT Magalie, PAPIN Catherine, PINON Hubert.

Absent : FRANCOIS Jean-Pierre (excusé)

Secrétaire de séance : BROTTIER Arnaud

Il est demandé par M. le Maire l'ajout d'une délibération supplémentaire, accepté par le Conseil municipal.

ORDRE DU JOUR

1. Délibération demandes de subvention dans le cadre du plan de relance départemental « 1000 chantiers pour les Deux-Sèvres »
2. Délibération nomination d'un conseiller municipal à la commission des listes électorales
3. Délibération avis sur enquête publique approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du bassin du Clain
4. Sensibilisation au conflit d'intérêts
5. Délibération supplémentaire : Délibération tarif terrasses commerçants
6. Compte rendu des différentes commissions et étude devis
7. Questions diverses

1. Délibération demandes de subvention dans le cadre du plan de relance départemental « 1000 chantiers pour les Deux-Sèvres »

Ce plan de relance plafonné à 10 000 euros HT de travaux d'investissement réalisé par des artisans est éligible d'une aide de 50 %. Pour prétendre à cette aide, plusieurs critères doivent être respectés :

- Les travaux doivent se réaliser sur le patrimoine communal ou intercommunal.
- Le dépôt de demande doit être réalisé avant le 31 Décembre.
- Les travaux doivent être réalisés avant le 31 Mai.

Nous pouvons déposer 3 dossiers au vu du nombre d'habitants (moins de 1500 hab).

Les 3 chantiers qui ont été retenus :

Menuiserie : devis demandés à Mr PAITREULT Hervé.

Abats son église : 5101.67 euros HT, stores mairie : 4331.28 euros HT

Reste (567.05 euros HT) affecté pour l'achat de boutons moletés et d'un pass pour le complexe sportif.

Electricité :

Devis de la GEF TP : Borne électrique pour les commerçants du marché hebdomadaire (8 prises mono + 1 triphasée) avec les travaux de raccordement à l'église : 6084.50euros HT.

Un autre devis a été demandé à SEOLIS (avec abonnement) pour un comparatif de prix.

L'enveloppe restante (environ 3915 euros) sera attribuée à la réalisation du raccordement des compteurs du complexe sportif. Des devis restent à fournir.

Jeux : 2 devis ont été fournis :

PVC collectivités et Kaso. Plusieurs structures sont proposées. Le conseil décide de retenir une structure bois de motricité pour jeune de 3-12 ans ainsi qu'un parcours sportif pour les plus 15 ans fournis par l'entreprise PVC collectivités pour un prix de 9373 euros.

L'installation peut être installée par l'entreprise retenue (1000 euros) ou avec l'aide de nos agents (500euros). Les négociations sont en cours.

Pour compléter ce dossier, des cages de but de handball seront achetées pour remplacer les anciennes cages jugées vétustes au terrain de tennis.

2. Délibération nomination d'un conseiller municipal à la commission des listes électorales

Le rôle de cette commission consiste à assurer la régularité de la liste électorale au plus tard 21 jours avant chaque scrutin et à examiner tous les recours administratifs. Est nommée délégué de l'administration Mme EQUOT Josette. Est désigné par le président du tribunal de grande instance Mr GUIDAL Gérard.

Mme ALBERT Adeline se porte volontaire pour représenter le conseil municipal à cette commission.

3. Délibération avis sur enquête publique approbation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du bassin du Clain

L'enquête publique est réouverte du 2 au 10 septembre en vue de l'approbation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin du Clain. Les conseillers municipaux concernés ainsi que le conseil communautaire sont appelés à donner leur avis sur le projet (SAGE) du bassin du Clain.

Le conseil municipal émet un avis favorable.

4. Sensibilisation au conflit d'intérêts

Lorsque le maire se trouve dans une situation de conflit d'intérêts, il doit désigner une personne chargée de le suppléer (adjoint ou conseiller municipal).

Pour les conseillers municipaux concernés par des délibérations de conflits d'intérêt, il leur appartient de s'abstenir dans la préparation des travaux de délibération et de ne pas prendre part au vote de celle-ci. Il leur est également recommandé de ne pas assister au débat.

Le Maire ou les Conseillers municipaux doivent se signaler eux-mêmes lorsqu'ils s'identifient en situation pouvant entraîner un conflit d'intérêt.

5. Délibération supplémentaire : délibération tarif terrasses commerçants

Au vu de la crise Covid que nous traversons, le conseil décide à l'unanimité d'annuler la redevance des terrasses des commerçants habituellement redevables d'1 euro/m²/an ; il s'agit du RKP, de la boulangerie et du Bon Accueil.

Un courrier de notre décision leur sera adressé.

6. Compte rendu des commissions

Agents :

Par un courrier, Odile Jachimowski nous indique prendre sa retraite à partir du 01/10/2020. Pour la remplacer de son poste, un contrat CDD sera réalisé avec Jessica CHANSIGAUD jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Didier Bernard est en arrêt de travail depuis le 31/08/2020 jusqu'au 16/09/2020.

Afin de recruter une personne pour l'agence postale, 8 candidatures ont été reçues. Parmi celles-ci, 3 candidates ont été auditionnées. La candidate retenue après délibération est Mme SAUVIGNON Sabrina. Elle prendra ses fonctions à compter du 01/10/2020 pour un emploi de 15h par semaine.

Bâtiments :

Une clôture en grillage rigide a été posée derrière les 4 logements locatifs de la commune, impasse des seringas du 7 au 11 Septembre avec 2 agents et 2 élus. Le changement des clôtures souples entre chaque logement a été réalisé la semaine suivante.

Pour information, le budget électrique pour le fonctionnement du stade en 2019 était de 2632 euros (dominante éclairage) et 3682 euros pour la salle multisports (dominante chauffage).

Voirie :

Un devis a été demandé pour la réalisation de 10 tonnes de Point A Temps Automatique (PATA) pour l'entretien des routes communales. L'entreprise Colas a été retenue pour un montant de 830 euros /t. Pour remplacer la tronçonneuse qui n'est plus fonctionnelle, 3 devis ont été réalisés. Nous avons retenu une Stihl MS261 de 50.2cm³, au prix de 760.80 euros qui sera achetée chez Brossard Motoculture.

Les travaux de renforcement du pont de l'Héraudière qui ont débuté le 07/09/2020 sont en cour d'achèvement.

Ce site a également été aménagé d'un escalier permettant l'accès à la rivière (demande émanant de l'Association de pêche). Cette réalisation a été réalisée par les agents communaux ainsi que des bénévoles. L'enfouissement des réseaux (électrique et téléphone) à La Verrerie a débuté le 08/09/2020.

Le 21 septembre est prévu une journée tractopelle avec l'entreprise Paitrault, c'est à dire du curage de fossés et de divers travaux d'aménagement.

Espaces verts :

Une convention avait été signée avec la commune d'Oroux pour l'entretien de ses espaces verts. Celle-ci arrive à terme au 31/12/2020. Le coût facturé était de 3865 euros/an. Après délibération, le conseil décide de ne pas reconduire la convention.

EPF (établissement public foncier) :

En vue de l'aménagement de notre futur cœur de bourg, l'EPF vient d'acquérir la propriété PIGEAU avec un accord des parties à 35000 euros. L'EPF vient de préempter sur la maison GAUTHIER pour un montant de 43000 euros + 3360 euros de frais d'agence.

Les maisons (Pigeau, Gautier et Beau) seront à vider de leurs encombres. Les terrains seront nettoyés et remis propres.

Economie :

« Les melons d'Alfred » ont prolongé le contrat de location jusqu'au 12 septembre. Le local commercial étant ensuite inoccupé, une annonce a été déposée sur internet.

Le marché du vendredi prospère : Mr BEAU Sébastien (vêtements féminins) sera présent les 2^{ème} vendredi de chaque mois à compter du 11 septembre 2020.

« Patates » : la récolte s'est effectuée le samedi matin 5 Septembre. Une trentaine de personnes sont venues prêter main forte ; 103 kg ont été distribués aux foyers dans le besoin. 20 kg ont été conservés pour la

cantine et le reste sera attribué à la banque alimentaire. L'opération fût une réussite mais ne sera pas renouvelé car beaucoup d'entretien et peu de bénévoles pour le suivi de la culture.

Communication : La page communale est disponible sur le site de la CCPG avec un lien de redirection sur notre site communal.

Le site de la CCPG permet la diffusion de l'agenda des manifestations des associations (15000 vues/semaine)

Animation : La location de la nacelle est prévue le 14/12/20 pour la pose des décorations de Noël.

Bibliothèque : Elle est ouverte avec une bonne fréquentation le mercredi et le samedi.

Ferrarien : la commission se réunira le 24 septembre pour préparer la prochaine édition.

DIRCO : Une rencontre avec la DIRCO est prévue pour le projet communal d'aménagement de notre bourg.

7. Questions diverses

Les élections sénatoriales auront lieu le Dimanche 27 Septembre à NIORT. Les personnes inscrites devront voter le matin. Un second tour aura lieu l'après- midi.

Un rallye organisé par le comité de jumelage se déroulera le 11 octobre 2020. Le défilé accueillera des vieilles voitures (+30 ans) mais aussi des plus récentes (-30 ans). Une animation est prévue à chaque étape. A la Ferrière, l'arrêt se fera sur la place de l'église à 9 heures avec une animation.

Pour le budget participatif 79, 2 projets ont été déposés sur notre commune par l'entente sportive du pays Thénezéen (ESPT) : la création d'un city stade et l'éclairage par LED du terrain de football. Les votes auront lieu du 31/08/2020 au 02/10/2020.

Le Dimanche 20 Septembre aura lieu à 17 h un concert de François DOLIN dans l'église.

L'assemblée générale de l'APE se déroulera le 23 Septembre à 20h15 à la salle des fêtes.

Fin de séance à 23h 30.